

DESTINATAIRE

SCEA DU CLOS DE LA VICAIRIE
M. Paul MERCADIER
2 VC 14 DE VEYRES
33210 PREIGNAC

DP0333372500017

Déposée le 17/03/2025

Par :	SCEA DU CLOS DE LA VICAIRIE
Représenté(e) par :	MERCADIER Paul
Demeurant à :	2 VC 14 DE VEYRES 33210 PREIGNAC
Pour :	EXTENSION de 16.28m² d'un logement saisonnier avec terrasse couverte
Surface de plancher créée :	12 m²
Destination :	Habitation
Sur un terrain sis à :	2 VC N°14 DE VEYRES 33210 PREIGNAC
Cadastré :	E-85
Superficie :	1116 m²

DECISION DE NON-OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE

Au nom de la commune par le Maire

Le Maire,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan de Prévention du Risque Inondation - Garonne - Secteurs de Rions à Toulonne et de Virelade à Le Tourne approuvé par arrêté préfectoral en date du 17/12/2001 et révisé le 23/05/2014,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 17/05/2017,

Vu la délibération du conseil communautaire prescrivant l'élaboration du PLUI en date du 28/06/2017, complétée par la délibération modificative du 26/09/2018,

Vu la délibération du conseil communautaire portant débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du PLUI en date du 07/07/2021,

DECIDE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non-opposition sous réserve du respect des prescriptions particulières mentionnées ci-dessous.